NORFLIX
FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION

SÉRIE PSYCHOLOGIE · ÉDITION QHSE

RISQUES PSYCHOSOCIAUX ÉVALUER POUR LE DUERP

Pour celles et ceux qui rédigent le DUERP.

✓ Certifié Qualiopi 2026 | Tout niveau | 14 heures | ÉDITION QHSE | Présentiel

▶ Réserver une session

ⓘ Devis sur demande



Synopsis

Les RPS sont des risques professionnels comme les autres : ils doivent figurer dans le DUERP. Cette édition donne aux rédacteurs du Document Unique une **méthode pour évaluer les RPS**, les **intégrer au DUERP** et construire un **plan d'action** dans le PAPRIPACT.

Objectifs généraux

- Comprendre les risques psychosociaux et leurs mécanismes
- Évaluer les RPS, les intégrer au DUERP et bâtir un plan d'action

DURÉE
14 heures

EFFECTIF
1 à 12 personnes

PUBLIC
Responsables QHSE, RH, chefs d'entreprise et toute personne qui **rédige ou met à jour le DUERP**

PRÉREQUIS
Aucun prérequis. Être impliqué dans l'évaluation des risques est un plus.

TARIF
Sur devis

MODALITÉ
Présentiel

Compétences visées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. **Citer** les obligations de l'employeur en matière de RPS et de DUERP
2. **Expliquer** les RPS, les 6 facteurs de risques et les mécanismes du stress
3. **Mener** un prédiagnostic à partir de l'existant (DUERP, bilan social, enquêtes)
4. **Conduire** un diagnostic RPS quantitatif et qualitatif (questionnaires, entretiens)
5. **Intégrer** les RPS dans le DUERP
6. **Élaborer** un plan d'action de prévention et l'inscrire au PAPRIPACT

Épisodes

PROGRAMME DE FORMATION · 14 HEURES

SAISON 1 — Les fondations

1

SAISON 1 · ÉPISODE 1

Le cadre juridique des RPS

- Obligations de l'employeur et du salarié
- Droit du travail, pénal et sécurité sociale
- Accords nationaux sur le stress et la violence

2

SAISON 1 · ÉPISODE 2

Les bases de la communication

- « La carte n'est pas le territoire »
- Perceptions et filtres

3

SAISON 1 · ÉPISODE 3

Notions de base des RPS

- Santé et travail
- Définition des risques psychosociaux
- Cas pratiques : RPS ou pas ?

SAISON 2 — Les visages des RPS

1

SAISON 2 · ÉPISODE 1

Le stress

- Définition et mécanismes
- Modèles de Selye, Laborit, Lazarus, Karasek, Siegrist

2

SAISON 2 · ÉPISODE 2

Le harcèlement

- Chiffres clés
- Harcèlement moral et harcèlement sexuel

3

SAISON 2 · ÉPISODE 3

Les violences externes

- Incivilités, agressions verbales et physiques
- Contextes et prévention

4

SAISON 2 · ÉPISODE 4

Les conséquences

- Individuelles : burn-out, bore-out, symptômes
- Collectives et pour l'entreprise

SAISON 3 — Évaluer et agir

1

SAISON 3 · ÉPISODE 1

Les facteurs de risques

- Les 6 familles de facteurs de risques
- Sortir de la « notion valise »

2

SAISON 3 · ÉPISODE 2

Remédier aux RPS

- Les 9 leviers d'action : charge, autonomie, soutien, reconnaissance, sens…
- Techniques de priorisation
- Cas pratiques

3

SAISON 3 · ÉPISODE 3

La démarche de prévention

- Quand intervenir ?
- Les 6 étapes : préparation et COPIL, prédiagnostic, diagnostic, plan d'action, mise en œuvre, réévaluation
- Diagnostic quantitatif (questionnaires) et qualitatif (entretiens)
- **Atelier** : partie RPS d'un DUERP et plan d'action

Dans les coulisses

MÉTHODES, MOYENS ET MODALITÉS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé interactif, études de cas, **ludopédagogie** (jeux de cartes), quiz interactif, puis un **atelier pratique** d'évaluation des RPS et d'élaboration de la partie RPS d'un DUERP, sur un cas fictif ou sur le DUERP de l'entreprise.

BESOINS EN INTRA-ENTREPRISE

- Une **salle dédiée** avec vidéoprojecteur
- Des tables permettant le travail en sous-groupes



MATÉRIEL · THÉORIE

- Diaporama et vidéos
- Jeux de cartes thématiques
- Fiches ressources numériques

MATÉRIEL · PRATIQUE

- Exemples de questionnaires d'évaluation
- Trame de DUERP et de plan d'action
- Cas pratiques d'entreprise
- DUERP de l'entreprise, si fourni

Infos pratiques

AVANT DE LANCER LA SÉANCE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Positionnement** en début de formation
- **QCM**
- **Production** : partie RPS d'un DUERP et plan d'action
- **Questionnaire de satisfaction** à chaud

SANCTION

Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Actualisation **recommandée tous les 3 ans** (pas d'obligation légale).

LIEU DE FORMATION

Intra-entreprise : dans vos locaux, en présentiel. Méthode privilégiée pour adapter la formation à votre établissement.
Inter-entreprise : en centre de formation.

RÉVISIONS

Espace ressources personnalisé de la formation sur **norflix.fr**, accessible aux stagiaires pour réviser.

DÉLAI D'ACCÈS

Formation réalisée dans un délai maximum de **3 mois** après validation de la demande.

TARIF

Sur devis

DOCUMENT NÉCESSAIRE

Facultatif : le **DUERP** de l'entreprise, pour travailler sur un cas réel.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : **Alexis HENNART**, **contact@norflix.fr** · 06 27 68 41 73, pour étudier les adaptations possibles.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail : art. **L.4121-1 à L.4121-3**, **L.1152-1** (harcèlement moral), **L.1153-1** (harcèlement sexuel)
- Accords nationaux interprofessionnels du **2 juillet 2008** (stress) et du **26 mars 2010** (harcèlement et violence)
- Art. **L.4121-3-1** et **R.4121-1** et suivants (DUERP et PAPRIPACT) · Code de la sécurité sociale : art. **L.461-1**